

Paris, le 5 avril 2012

## Message aux associations de Harkis

---

Madame, Monsieur,

J'ai eu l'occasion, dans une tribune récemment publiée dans El Watan et Le Monde, d'aborder le travail de mémoire que la France m'apparaît devoir mener sur son passé commun avec l'Algérie. J'y évoque la question des Harkis, de la dette morale que notre pays a envers eux. La mémoire des Harkis est une mémoire vive et souffrante. Elle impose à la France un retour sur elle-même et sur son histoire

Comme je m'y suis engagé, si le peuple français m'accorde sa confiance, je m'engage à reconnaître publiquement les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis, le massacre de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil des familles transférées dans des camps en France.

Au-delà de cette reconnaissance tant espérée et tant attendue, que l'actuel président sortant a refusé d'accomplir, je veux ici vous faire part de mon intention d'assurer aux Harkis et à leurs descendants la reconnaissance de la République.

Cela passe d'abord par l'attention portée à la réussite des enfants et petits-enfants de Harkis. Toutes les discriminations sont insupportables et doivent être combattues. Mais que dire de celles qui touchent les descendants de ceux qui se sont battus pour la France ?

Cela passe ensuite par une solidarité renforcée. A cette fin, une réforme de la mission interministérielle aux rapatriés et du Haut Conseil aux Rapatriés sera engagée dès ma prise de fonction.

.../...

Enfin, à propos du travail de mémoire que nous engagerons, je donnerai sa juste place à l'histoire et à la mémoire des Harkis, dans les programmes scolaires, dans les sites mémoriels et dans les centres de recherches. Les Harkis et leurs associations, devront également trouver toute leur place dans la Fondation sur la guerre d'Algérie.

La France se grandit en reconnaissant ses fautes. La France du XXIème siècle que je souhaite construire avec tous les Français a besoin d'une mémoire apaisée. Elle a besoin des Harkis et de leurs descendants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

François Hollande